

Le patron du Canada. (I, XII, 125.)—Le Canada n'a jamais eu d'autre patron que saint Joseph. Tout le monde sait que, canoniquement, saint Jean-Baptiste n'est pas le patron du Canada.

L'ABBÉ CHARLES TRUELLE

Les drapeaux de 1690. (II, I, 134.)—L'histoire du drapeau de Pierre Carré, racontée dans le dernier fascicule du BULLETIN, est bien intéressante. Voilà de l'inédit. Et dire que c'est une simple note insérée négligemment dans un livre de comptabilité qui nous vaut la découverte de l'existence de ce vieux trophée.

Le drapeau-amiral de Phips, si prestement enlevé par Sainte-Hélène, fut suspendu, comme l'on sait, aux voûtes de la cathédrale de Québec. Ce fut le dimanche, 5 novembre 1690, qu'eut lieu cette cérémonie. Voici le solennel procès-verbal qui en fut dressé par M^{re} Peuvret de Mesnu, greffier en chef du Conseil Supérieur. Je n'y veux rien changer ! (JUGEMENTS ET DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR, volume III, page 460).

“ Ce jour le Conseil assemblé où estoient Messieurs de Villera y, premier conseiller, Damours, Dupont, Depeiras et de Vitray, conseillers, assistés de Monsieur le procureur général du roi, de moy Peuvret de Mesnu, greffier en chef, de M. Guillaume Roger, premier huissier, et de quelques huissiers de la prévosté. Est party du pallais sur les deux heures de relevée, après que mon dit sieur le Procureur-général a dit à la compagnie que, etc. . . .

“ Et s'est rendu à la cathédrale, Messieurs ayant pris leur places, Monsieur Bochart de Champigny, intendant de la justice, police et finances faisant fonction de premier président au dit Conseil s'estant trouvé au premier banc au costé droit du chœur, et ont assisté au TE DEUM auquel officiait Monsieur l'Evesque, pendant quoy auroit esté apporté au chœur pour y estre arboré deux drapeaux gagnés aux victoires remportées sur les Anglois, l'un à la Nouvelle-Angleterre pendant le cours de l'hiver dernier et l'autre au mois d'octobre dernier passé, sur l'armée des dits Anglois venus devant cette ville de Québec pour l'assiéger et soumettre ce pays à l'obéissance du Prince d'Orange, usurpateur de la Couronne d'Angleterre sur le roi Jacques second, et ce fait Messieurs ont ensuite marché de leur rang et assisté à la procession qui a esté faite aux églises des Religieuses Ursulines, des pères Jésuites et des Religieuses hospitalières pour rendre grâces à Dieu des victoires que les sujets de Sa Majesté ont remportées sur nos dits ennemis par les faveurs de la sainte Vierge et de saint Joseph auxquels l'evenement en estoit recommandé par des prières publiques. Et Messieurs étant retournés à la cathédrale avec le clergé et peuples, après les prières et oraisons achevées chacun d'eux s'est retiré.”

(Signé) BOCHART CHAMPIGNY

ROUER DE VILLERAY.

Quel dommage que le greffier Peuvret ne nous ait pas conservé la harangue du procureur général qu'il écourte par un brutal et cœtera !